

Démarche Qualitative H+ Formation

Note d'information aux stagiaires

Dans le cadre du Plan Régional en faveur de l'égalité entre les personnes en situation de handicap et les personnes valides, la Région Auvergne Rhône-Alpes a mis en place une charte qualitative d'accueil **H+ Formation**.

Cette charte garantit aux personnes en situation de handicap* :

* Personne ayant une RQTH « Reconnaissance de la Qualité Travailleur Handicapé » et/ou personne ayant des troubles DYS

- un bon accompagnement au sein de l'organisme.
- la possibilité concrète d'accéder sans difficulté à la formation en ayant à disposition une offre de service lisible et complète.
- la prise en compte de ses besoins spécifiques.

L'ADEA, signataire de cette charte, peut donc assurer l'accueil, l'accompagnement et le suivi individualisé de ce public, dans le cadre de l'ensemble des actions de formations proposées.

Référente H+ :

- **Rachel DUQUESNE :** rachel.duquesne@adea-formation.com

Les référentes relais :

- **Pascale MONAT-GOURBIN :** pascale.gourbin@adea-formation.com
- **Marianne MONNET :** marianne.monnet@adea-formation.com
- **Emilie BALLET :** emilie.ballet@adea-formation.com
- **Céline JACQUE :** celine.jacque@adea-formation.com

Maj : 03.2026

Votre contact administratif :

- **Marianne MONNET** : Coordinatrice administrative
marianne.monnet@adea-formation.com
Tel : 04.74.32.77.38

A ce titre, un dispositif pour mieux accompagner les personnes durant la formation a été mis en place au sein de notre établissement. C'est pourquoi, dès votre entrée en formation, nous vous proposons une rencontre avec l'une des référentes H+ Formation afin de faire le point sur votre situation et évaluer vos besoins lors d'un premier entretien.